

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL.

Prix d'abonnement (Payable d'avance):
 Lyon. Rhône. Départem.
 3 mois, 8 fr.; 10 fr.; 12 fr.
 6 mois, 15 fr.; 19 fr.; 22 fr.
 Un an, 30 fr.; 36 fr.; 40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez LEJOLIVET et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 29 vendémiaire an LVII.

(De l'ère chrétienne, 20 octobre 1848.)

LE PRÉSENT ET L'AVENIR.

La terrible révolution de Vienne va donner, nous n'en doutons pas, une nouvelle impulsion au grand mouvement social qui se prépare dans toute l'Europe civilisée. Du Danube à l'Elbe, du Tibre au Rhin, un seul cri retentit dans les airs : Liberté ! liberté ! Tous les peuples s'agitent, les nationalités, que l'on croyait vieilles, éteintes, reparaissent plus jeunes et plus fortes ; les tyrans et les oppresseurs chancellent sur leurs trônes qui s'écroulent, et bientôt, de toutes ces royautes, de tout ce vain prestige de puissance, il ne restera que débris, que poussière et une leçon terrible et salutaire pour les siècles à venir. Ah ! pendant que tous vos efforts tendaient à river les fers des nations et à ressaisir un pouvoir, une autorité qui vous échappe, vous pensiez sans doute, lâches et vils despotes, que les peuples sommeillaient, confiants dans vos trompeuses et vaines promesses ? Ouvrez les yeux maintenant, et voyez l'œuvre immense de régénération politique et sociale qui s'accomplit autour de vous, malgré vos sbires, vos baïonnettes, vos canons et vos mille instruments de mort et de destruction !

Italiens, Allemands, Hongrois, Polonais, levez-vous ! l'heure suprême de la délivrance a sonné ! l'humanité toute entière secoue ses chaînes et reconnaît la possibilité de les briser. Levez-vous ! Saluez à son aurore le soleil nouveau qui va renouveler la face du monde, réchauffer le globe et faire mûrir les moissons révolutionnaires qui maintenant germent dans tous les cœurs. L'esprit de Dieu embrase l'univers ; c'est l'Eternel lui-même qui vous pousse vers denouvelles destinées et déjoue les infâmes complots, les horribles machinations de tous ces tyrans autrefois vomis par l'enfer. Une société nouvelle va surgir du sein de ce chaos d'anarchie et de crimes, société de frères s'entraïdant les uns les autres, animés du même esprit, marchant tous au même but : au bien être de l'humanité par la civilisation, le progrès, la perfection et la vertu.

Peuples de tous les pays, levez-vous ! Renvoyez à vos ennemis l'injuste accusation qu'ils lancent contre vous : les vrais les seuls révoltés ce sont les despotes et les oppresseurs ; faites à ces malheureux leur dernier procès ; condamnez-les à l'impuissance et au mépris ; que ce soit là la seule expiation de tous leurs forfaits.

Oui, l'élan révolutionnaire est donné ; oui, tout annonce dans

un avenir prochain la réalisation de la prophétie du grand génie de notre siècle. Oui, avant cinquante ans, l'Europe sera république, car il n'entre plus dans ses mœurs ni dans ses goûts de devenir cosaque. Tous les efforts combinés des rois ne peuvent que hâter le jour fatal, inévitable de leur chute, en dessillant les yeux des peuples aveuglés, éblouis par un vain prestige de grandeur et de gloire, par de faux préjugés de plusieurs siècles.

Et pendant que toute l'Europe se met en mouvement, que fait la France ? Ce grand foyer de science et de liberté semble éteint ; mais qu'on ne s'y trompe pas ! Le sang est refoulé du cœur aux diverses extrémités du corps, qu'il vivifie et maintient dans un état normal de chaleur et de santé ; mais il revient toujours vers le cœur, pour être de nouveau lancé dans les diverses parties du corps, plus pur et plus vivifiant. La France est le cœur de l'Europe, de l'univers peut-être ; le progrès et la civilisation sont le sang de ce grand corps ; notre Révolution de Février est un battement du cœur, ce battement a donné l'impulsion au progrès ; mais sous peu, oui, sous quelques jours peut-être, le progrès reviendra à son point de départ pour s'y épurer et se répandre de nouveau par toute l'Europe.

Ne chantez donc pas victoire, ô vous qui ne songez qu'au présent sans penser à l'avenir qui s'avance ! Ne croyez pas avoir étouffé l'hydre révolutionnaire (comme vous l'appellez) ; cette hydre redressera bientôt ses cent têtes béantes, et semblable au Sphinx, dévorera les insensés qui ne pourront la comprendre.

La République démocratique et sociale est maintenant la seule forme de gouvernement possible, toute autre combinaison est devenue impraticable, et quoique vous puissiez faire, le moment approche où ce que vous appelez une ridicule utopie sera une consolante vérité.

Le général Cavaignac et la bourgeoisie.

Nous recommandons à la méditation de nos lecteurs l'article suivant, extrait d'un excellent journal hebdomadaire de Londres, *The Spirit of the Age* (l'Esprit du Siècle) :

Le général Cavaignac est, à ce qu'il semble, à peu près discrédité par l'ingratitude bourgeoise, dont il a servi les intérêts en refoulant la République rouge, et qui, après avoir, grâce à lui, repris des forces par l'intrigue et l'organisation, commence à lui tourner le dos et prépare un nouveau mouvement en faveur de la royauté. Thiers, le plus fameux des charlatans, est l'âme de ce mouvement réactionnaire, dont le but avoué est d'établir une régence avec le comte de Paris pour roi. Il est soutenu par Odilon-Barrot, Dufaure, Molé et autres modérés de l'Assemblée nationale, et par les banquiers et les gros bonnets de la boutique, qui ne négligent

aucune occasion de nuire et de calomnier le républicanisme et le socialisme, dans le but de préparer la voie à une restauration.

Le vote des hommes de ce parti, sur le mode d'élection du président de la République, n'a été nullement inspiré par le respect du suffrage universel, mais uniquement par l'espoir de contrebalancer les votes des électeurs intelligents des grandes villes, par les suffrages des campagnes, avec l'aide des prêtres et des propriétaires. Sans compter qu'ils espèrent aussi, par le moyen de l'argent, de l'influence et des richesses dont ils disposent, assurer la présidence au candidat de leur choix, ce qui les ramènera au pouvoir.

Dans le fait, il y a un parti pris de la part des classes riches, pour qui toute expérience est perdue, de jouer encore une fois le rôle d'escamoteurs politiques. Pour cela, on spéculait sur l'ignorance et la pauvreté des habitants des campagnes et on calomnie les hommes de progrès des villes, afin d'arrêter tout progrès, toute amélioration politique et sociale.

C'est parce que les meneurs de toute cette intrigue pensent que Cavaignac, tout en combattant pour eux jusqu'ici, est cependant trop honnête homme et trop républicain pour servir leurs projets, qu'ils commencent à s'en éloigner.

Pendant que le général Cavaignac et les modérés s'observent ainsi de part et d'autre, le parti des démocrates et des socialistes ne reste pas inactif. Quoique faisant peu de bruit en public, ce parti se consolide et s'organise en secret. Il est tout puissant dans les grandes villes de France et suit d'un œil inquiet la marche des événements. Ils ne feront rien, quant à présent, pour provoquer une lutte violente, mais si Thiers et ses acolytes tentent de relever leurs idoles, ils auront à compter avec une résistance désespérée. Si l'on en vient à une bataille et si la victoire reste aux démocrates, dans de telles circonstances, on pourra s'attendre à de terribles représailles.

Nous n'ajouterons que peu de chose à cette appréciation du journal anglais. Nous signalerons seulement l'entrée aux affaires des citoyens Dufaure et Vivien, comme le pas décisif de l'intrigue réactionnaire. Puissent les prévisions du journal que nous avons cité ne pas s'accomplir jusqu'au bout ! Que le ciel épargne à la France de nouvelles épreuves ! c'est notre vœu le plus ardent. Mais si les royalistes veulent encore une fois tenter la fortune et jouer avec la colère du peuple, qu'ils y prennent garde ; cette fois, un 24 Février serait pour eux sans merci. Nous n'appelons pas la bataille, mais si elle vient, le peuple ne la refusera pas plus que nous. Qu'on le sache bien.

NOUVELLES DE L'ASSEMBLÉE. SALLE DES PAS-PERDUS.

L'examen de la constitution sera terminé au commencement de la semaine prochaine ; après quoi on votera quelques lois au sujet desquelles les comités ont déposé des rapports : puis, cette besogne courante terminée, on révisera la constitution et l'on nommera une commission de 60 représentants pour assister le pouvoir exécutif et le conseil des ministres dans les mesures qu'ils croiront devoir prendre pendant le congé qui durera probablement du 5 novembre au 25 décembre ; c'est pendant cet intervalle de temps qu'il sera procédé à l'élection du président de la République.

Tous les échos du temple le répètent. L'orgue fit entendre un sourd gémissement, qui se prolongea sous les voûtes et s'éteignit comme un sanglot.

Priez ! priez ! ajouta le prédicateur ; mais Dieu ne se contentera pas de vos larmes stériles et de vos supplications craintives. De grands crimes ont été commis, frères ! Chefs des nations, vous avez violé toutes les lois divines et humaines ! Rires effrénés de la débauche, coupables clameurs de l'orgie, vous êtes montés comme un encens impur jusqu'au trône du Seigneur. Les séraphins ont voilé leur face, et la dépravation des hommes a fait rougir le front des anges. Mais ce n'était pas assez pour les tyrans de passer les jours en festins et de sommeiller dans les bras de la mollesse et du plaisir : il leur fallait d'autres jouissances que celles de la table, d'autres joies que les joies de l'adultère. Gorgés de vins et de liqueurs, ils ont voulu boire du sang. Rassasiés d'émotions, ils en ont cherché dans le meurtre. Dites-moi, si vous l'osez, combien de fois la hache a retenti, combien de têtes furent abattues, combien de flots saignants ont rougi les ruisseaux de Londres !

Buttler voyait s'agiter convulsivement l'auditoire sous le galvanisme de cette fougueuse déclamation.

Plusieurs voix désespérées s'adressèrent au prédicateur.

— Hélas ! hélas ! nous sommes innocents et nous partageons le sort des coupables !

— Dieu se montre injuste en châtiant les peuples pour les crimes des rois....

— Israël, tu blasphèmes ! cria Titus : t'ai-je commandé de sacrifier au veau d'or et de brûler de la myrrhe sur les autels de Baal ? Nation sans courage et sans pudeur, tu n'as pas osé me glorifier à la face du ciel, en brisant l'idole des faux dieux, en chassant les démons du mensonge, de la cruauté, du parjure... Tu n'as pas commis les crimes ; mais tu les as laissés commettre, et ta faiblesse a redoublé l'audace des méchants. Autrefois, Israël, je t'avais donné pour te conduire un chef grand et fort. Il était l'objet de ton admiration, tu lui obéissais avec amour. Quand je le rappelai vers moi, pour échanger sa couronne périssable contre la couronne immortelle des élus, tes regrets ont éclaté sur sa tombe... Mais, ô peuple lâche et perfide, ta douleur était feinte et tes larmes n'étaient point sincères.

— Prends garde ! s'écria le vieillard qui avait parlé d'abord. Ministre du Dieu vivant, chacune de tes paroles doit porter le cachet de la vérité, de la justice. Oses-tu bien dire que le peuple d'Angleterre n'aït point sincèrement pleuré Cromwell ?

— Eh ! que m'importe, encore une fois, vos pleurs stériles ! Voici ce que je vous déclare, moi le Seigneur : Vous avez laissé les impies recueillir l'héritage des saints, vous avez courbé la tête sous le joug de l'iniquité. Tu veux, Israël, que je ne lance pas ma foudre sur ton front coupable ; tu veux que ma colère épargne tes enfants... Réponds-moi, qu'as-tu fait des cendres du juste ?

— Maudit soit le Stuart !

Eugène DE MIRECOURT.

(La suite à un prochain numéro.)

Feuilleton du Peuple Souverain.

LA FILLE DE CROMWELL.

DEUXIÈME PARTIE.

XIV.

Complication.

(Suite.)

— Malheureusement, hier... tu comprends, la date est récente... hier, dis-je, le roi parlait de t'élever à ces dignités par l'entremise peu flatteuse du gibet. Il a su tes propos calomnieux contre la réputation de la reine, et je ne puis recommander un homme aussi gravement soupçonné.

— C'est fâcheux, répondit froidement Titus. Il m'est impossible de mettre un autre prix à mon silence. Tu as fait Buckingham premier ministre, fais-moi primat d'Angleterre.

— Oh ! oh ! dit le sommelier, tu pourrais être plus modeste. N'importe, on te donnera le siège de l'archevêque de Cantorbéry.

— Quand cela ?

— Belle de bande !... Après le succès de la conspiration.

— J'accepte, pourvu qu'elle éclate à l'heure même.

— Ceci devient plus difficile à promettre, dit Buttler ; toutes mes mesures sont loin d'être prises.

— Ecoute, répliqua Titus : tu as eu tort d'user de lenteur. Les plans les mieux combinés finissent par se trahir. Promptitude dans l'exécution, voilà le plus sûr. La mort peut te surprendre demain ; tu l'exposes par conséquent à ne pas frapper le dernier coup. Pourquoi te défier des dispositions du peuple ? Il hait le Stuart, il le hait, te dis-je, et je le soulèverai contre lui quand bon me semblera. Si tu en veux la preuve, je vais te la donner... Suis-moi.

Oates se leva de son siège et rangea les feuilles volantes disséminées sur la table.

— Ce discours, dit-il, n'est plus applicable à la circonstance ; j'improviserai.

Ses yeux s'arrêtèrent sur les pistolets d'argen, qu'il avait placés là pour se défendre, en voyant le sommelier tourmenter sa dague.

— Donne-moi ta parole, lui dit-il, que tu n'attenteras point à mes jours.

— te la donne.

— Cela me suffit.

— En vérité, dit Buttler (nous continuerons de lui donner ce nom), les hommes de ta sorte ont parfois un excès de confiance...

Voir, pour la 1^{re} partie, les numéros du 9 août au 2 septembre, et pour 2^e, les n. du 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 4011, 12, 14, 15, 16 et 17 octobre.

La commission des 60, tirée au sort, serait investie de pouvoirs égaux à ceux du conseil; elle aurait le droit de convoquer l'Assemblée, selon que les circonstances l'exigeraient, de déclarer l'état de siège, si cela était nécessaire; en un mot elle représenterait l'Assemblée elle-même, à laquelle la nation a, dit-on, délégué l'exercice de sa souveraineté.

— On nous assure que le général Lamoricière n'aurait pas été étranger à la détermination prise par le général Cavaignac, au sujet du dernier ministère que le chef du pouvoir exécutif s'est obstiné jusqu'au dernier moment à ne pas vouloir modifier.

Le ministre de la guerre, ajoute-t-on, n'a pu emporter cette détermination qu'en faisant valoir avec force cet argument, à savoir : que la modification, une fois accomplie, donnerait au chef du pouvoir exécutif, dans la question de la présidence, l'appui réel et dévoué de la droite, dans l'Assemblée, et du parti qu'elle représente dans le pays.

Réponse au colonel Grammont et au Salut Public.

Nous avons sous les yeux un article du *Salut Public* n° 217, intitulé : *Insulte au 8^e hussards*, où ce journal dément les faits que nous avons avancés au sujet du dîner donné par des officiers du 8^e hussards à leurs bourgeois. Nous ne comprenons pas qu'un journal qui se dit et veut être sérieux, pousse la mauvaise foi jusqu'à dénaturer tous les faits pour réhabiliter les individus qui ont tenu une conduite bien imprudente, si non bien coupable, et reporter tout le tort sur des citoyens probes, dignes de toute confiance et jouissant de l'estime publique. Du reste, notre étonnement cesse, quand nous relisons attentivement l'article du *Salut Public* : Le colonel Grammont s'est montré hostile au citoyen Ledru Rollin, les colonnes de ce journal lui étaient ouvertes de droit. Rien ne nous surprend des royalistes, sinon la franchise et la bonne foi; aussi étions-nous certains d'avance que les faits par nous avancés recevraient un démenti effronté et officiel; mais nous savions aussi que nous disions la vérité, et après avoir pris de nouveaux renseignements, nous maintenons la scène du café dans tout son entier. Ce n'est pas au 8^e hussards que s'adressent nos reproches, nous savons nous-mêmes que la politesse et l'honneur sont les qualités distinctives du soldat français, et les fautes des particuliers ne peuvent être imputées à tout le corps; notre blâme ne tombe que sur les officiers qui ont manqué à leur devoir, ce sont ces hommes et ceux-là seuls que nous avons cru devoir livrer au mépris public. Il est des exceptions à toutes les règles : nous sommes convaincus que la majorité des officiers du 8^e hussards ne partageaient pas les sentiments qui ont dicté à plusieurs de leurs camarades leur conduite indécise, et qu'intérieurement ils ont gémé de leurs excès; mais l'esprit de corps oblige à une espèce de solidarité, et d'ailleurs oseraient-ils ouvrir la bouche sans s'exposer à des peines sévères ou à des tracasseries? Du moment où le colonel a parlé, tout le régiment doit se taire. L'ordre du jour du 14 octobre a forcément réduit au silence les officiers et soldats du 8^e hussards.

Nous supposons bien que le colonel Grammont, qui, au dire du *Salut Public*, a eu l'audace de faire de l'opposition à un membre du gouvernement provisoire, n'aura pas puni les trois officiers qu'il convient avoir voulu donner des soufflets aux citoyens qui chantaient la *Marseillaise*. Le colonel a maladroitemment pris fait et cause pour des gens qu'il aurait dû punir sévèrement, et nous lui annonçons d'avance que si l'enquête judiciaire, qu'il sollicite, a lieu, la honte d'une défaite l'attend au grand jour de la discussion. Les preuves ne manqueront pas, et cette affaire amènera une publicité qui ne tournera pas à l'avantage de ceux qui l'auront provoquée.

Nous invitons le *Salut Public* et tous les journaux qui se seraient emparés de son article, à donner à celui-ci toute la publicité possible. C'est le seul moyen de réparer le manque d'égards qu'ils ont montré, en cette circonstance, envers un de leurs confrères.

Voici, du reste, le récit authentique qui nous est adressé à ce sujet :

Au citoyen rédacteur en chef du Peuple Souverain,

Lyon, le 18 octobre 1848.

Citoyen rédacteur,

Témoins de la scène qui s'est passée le dimanche 8 octobre, entre messieurs les officiers du 8^e hussards et des citoyens de St-Symphorien-d'Ozon, nous venons vous prier d'ouvrir vos colonnes au récit calme et véridique des faits, tel que nous le ferions devant la justice du pays.

1° Les citoyens au nombre de six arrivent au café. Ils trouvent dans la salle publique messieurs les officiers, les uns se promenant autour du billard, une chaise sur la tête en criant, et les autres montés sur le billard chantant la *Marseillaise* sur un air burlesque; ils s'installent tranquillement à une table libre et se font servir des rafraîchissements. Sans y avoir été provoqués par aucun acte, aucune parole de la part des citoyens, les officiers se retirent dans une salle particulière, comme il convenait à une réunion nombreuse.

2° Les officiers étant retirés, les citoyens prient l'un d'eux de chanter quelque chose. Le jeune homme chante la *Marseillaise* qu'il a du reste chantée mille fois pour une à St-Symphorien. A peine deux ou trois couplets étaient-ils chantés, qu'arrivent trois officiers auprès des citoyens et ils leur disent d'un air profondément insolent et provocateur : « Mon Dieu que vous chantez donc mal. » Un des citoyens répond avec calme : « Nous chantons comme nous savons. Si vous chantez mieux, donnez-nous une leçon. » A ces mots l'officier répond à l'interlocuteur : « Votre figure me déplaît, vous êtes un drôle, un polisson, un émeutier. Si je vous trouve dans une émeute je taperai sur vous.... et autres aménités. » Alors le citoyen Debolo se lève et dit à l'officier : « Monsieur, nous ne vous avons pas troublés dans vos jeux, veuillez respecter les nôtres. » Ce fut l'occasion pour les officiers d'insulter grossièrement toute la compagnie.

3° Au bruit de la dispute, arrive une foule d'habitants du pays, et le premier, le citoyen Dambuyant, capitaine de la garde nationale; on échange des mots très-vifs, les coups sont prêts à être portés.

4° C'est à ce moment qu'arrive monsieur le colonel. Il ordonne à ses officiers de se retirer et s'adressant pour la première fois aux citoyens, leur dit : « Messieurs, lorsque vous serez en majorité quelque part, nous n'irons point vous y troubler. » Remontrance dont on jugera l'opportunité.

5° Les citoyens, alors très nombreux, chantent la *Marseillaise* et le *Chant du départ*, mais nous n'avons entendu ni la *Carmagnole* ni le *Gaïa*.

6° Quelques officiers reviennent dans la foule avec le même air superbe et insolent. On se dispute. Monsieur le colonel revient une seconde fois ordonner à ses officiers de se retirer et salue les citoyens avec une grande affectation de politesse. Peu à peu tout se calme et les citoyens en premier lieu insultés ont fait leurs efforts pour cela.

Voilà, citoyen rédacteur, les faits dans toute leur nudité. Et la meilleure

preuve que messieurs les officiers ont tort, c'est que celui d'entre eux qui avait pris le plus de part à l'insulte, a fait ses excuses au jeune homme le plus directement insulté.

Recevez, citoyen rédacteur, etc.

(Suivent les signatures.)

Nous lisons en outre dans le *Censeur* la lettre suivante, adressée par le docteur Debolo au *Salut Public*.

Monsieur le rédacteur,

« Dans votre numéro du 17 de ce mois, vous avez publié un compte-rendu de certains faits qui se sont passés entre MM. les officiers du 8^e hussards et quelques citoyens de St-Symphorien-d'Ozon. Ce compte-rendu est plein d'inexactitude, j'allais dire de fausseté, et sur les faits et sur les personnes. Je laisse à d'autres, à une enquête judiciaire, par exemple, le soin de rétablir ces mêmes faits dans toute leur vérité, ne voulant m'occuper ici que des indignes calomnies dont j'ai été l'objet dans cet article de votre journal. Vous me désignez, monsieur le rédacteur, comme un fauteur de troubles et de désordres, et ne pouvant trouver des faits à l'appui de cette opinion, vous vous en prenez à mes opinions politiques, que vous ne connaissez pas, pour prouver les calomnies que vous avancez contre moi. Singulière manière de raisonner, pour un homme qui devrait avoir du bon sens et de la logique !

« La meilleure preuve entre mille que je puisse donner de mes opinions et de la pureté de mes intentions politiques, c'est d'avoir été nommé par mon canton, qui est essentiellement agricole, adjoint au maire et conseiller d'arrondissement, à une immense majorité.

Je vous prie, monsieur le rédacteur, et au besoin vous somme de publier ma lettre dans votre prochain numéro.

Agréé, etc.

DEBOLO.

Saint-Symphorien-d'Ozon, le 8 octobre 1848.

Nouvelles d'Autriche.

Les nouvelles de Vienne vont jusqu'à la date du 12 octobre. Un changement important venait de s'opérer dans la situation. Le général Auesperg a abandonné la forte position qu'il occupait sur le Belvédère aux portes même de Vienne, d'où il menaçait la ville; il s'est retiré à Enzersdorf, situé sur la rive gauche du Danube, à une lieue environ de Vienne.

On ignore la cause réelle de ce mouvement de retraite. D'après le rapport du député Schuselka, Auesperg aurait fait savoir à la Diète qu'il ne pouvait revenir occuper les casernes en présence de l'armement général et de la fermentation de la population, et qu'il voulait éviter aussi que Vienne ne devint le champ de bataille des Hongrois et des Croates. La Diète fit répondre à Auesperg qu'il devait dans ce cas donner aussi à Jellachich l'ordre de se retirer. Cet ordre a-t-il été donné? On l'ignorait; ce qui est positif, toutefois, c'est que le 12, au moment du départ des dernières nouvelles, les Croates, dont les avant-postes touchaient aux portes de Vienne, se retiraient vers Neustadt, par conséquent dans une direction opposée à celle qu'avait prise Auesperg.

Quelques lettres attribuent le double mouvement d'Auesperg et de Jellachich à l'approche d'une armée hongroise d'environ 50,000 hommes qui serait arrivée à Bruck, sur les confins de la Hongrie et du duché d'Autriche, menaçant les derrières d'Auesperg et de Jellachich. D'autres correspondances disent enfin que les nouvelles dispositions prises par les deux généraux croate et autrichien ne sont que l'exécution d'un ordre de l'empereur, qui ne veut pas que Vienne soit bombardée, mais qui veut cerner la ville de toutes parts pour la réduire, et qui envoyait à cet effet sur Vienne toutes les troupes disponibles de la Moravie et de la Bohême.

Quoi qu'il en soit, les préparatifs de défense continuaient à Vienne, et le courage de la population était à la hauteur de la situation. L'armement et l'organisation des bourgeois et des ouvriers était poussée avec activité; toutes les classes étaient confondues dans l'intérêt d'une commune défense; les portes étaient barricadées; chacune était défendue par trois barricades presque insurmontables; on avait préparé en outre des barricades mobiles composées de sacs de crins. Le conseil municipal avait fait confectionner 700,000 cartouches. Les munitions étaient en abondance. La garde nationale avait occupé le Belvédère dès le départ des troupes.

La plus grande incertitude règne toujours au sujet des intentions de l'empereur. La camarilla qui l'entoure ne néglige rien pour entretenir la colère que lui ont fait éprouver les derniers événements. Dans la séance du 11 octobre, la Diète avait voté une nouvelle adresse pour protester de sa fidélité et de son dévouement, et pour conjurer l'empereur de revenir, afin d'empêcher toute effusion ultérieure de sang. Arrivés à Brünn, les députés porteurs de cette adresse, n'y avaient pas trouvé Ferdinand, et se mettaient à sa recherche.

Le 12, le ministre Hornbostel avait annoncé à la Diète qu'il allait revenir avec une lettre de l'empereur; mais, au moment de nos dernières nouvelles, il n'avait pas encore paru à la séance.

Nous ne trouvons dans les journaux allemands aucun indice de la marche des troupes prussiennes et bavaroises vers l'Autriche, comme l'avait annoncé la *Nouvelle Gazette allemande*. Les lettres de Prague confirment seulement le départ de toute la garnison de cette ville. Dans la soirée du 10, on évaluait à plus de 10,000 hommes la force des troupes en marche. Des étudiants de l'Université de Prague s'étaient également dirigés sur Vienne, mais pour venir en aide à la population.

Il n'était pas possible que les événements de Vienne n'eussent pas un grand retentissement dans tout l'empire autrichien. Déjà des lettres de Trieste annoncent que le parti italien a tenté un mouvement dans cette ville pour la rattacher à la nationalité italienne. La Bohême est également en fermentation, et l'on annonce que des troubles ont éclaté dans la Transylvanie.

Le gouvernement central de Francfort a envoyé deux députés à Vienne, Welcker et Mosle. Ils ont mission de suivre les événements et de prendre la défense des intérêts allemands.

Post scriptum. — Nous recevons par le *Journal allemand de Francfort* des extraits de la *Gazette de Silésie* et de l'*Abendzeitung* d'Augsbourg, d'après lesquels le bruit aurait couru à Breslau le 12, au soir, et à Munich le 14, que le mouvement de retraite opéré par Auesperg et par Jellachich n'était qu'une feinte; qu'ils auraient fait leur jonction, et que sous les ordres du prince Windisch-Grätz, arrivé de la part de l'empereur, ils auraient attaqué Vienne, pris un faubourg, et commencé le bombardement de la ville.

Nous reproduisons cette nouvelle parce qu'elle nous vient à la fois par Breslau et par Augsbourg; mais nous la reproduisons sous toute réserve; car si Jellachich s'est retiré vers Neustadt, et Auesperg vers Enzersdorf, dans deux directions opposées et séparées par le Danube, il est difficile de croire qu'ils aient pu opérer leur jonction le même jour et revenir bombarder Vienne. Cette nouvelle a donc besoin de confirmation.

(Courrier du Bas-Rhin.)

D'autres correspondances nous apportent les nouvelles suivantes, que nous reproduisons sans ordre. On voit que la plus grande confusion règne toujours dans tous les renseignements que l'on reçoit, et que la vérité a peine à se faire jour.

VIENNE, 12 octobre. — Le général d'Auesperg a quitté sa position du Belvédère. Le baron Jellachich n'étant pas appuyé par le général autrichien, par suite d'un refus de concours de ce dernier, refus qui n'est pas encore bien expliqué, ne s'est pas senti assez fort pour tenter une attaque de vive force contre cette capitale; il a opéré un mouvement de retraite, afin, sans doute, d'attendre l'arrivée de Windischgrätz; qui amène, dit-on, des renforts de la Bohême. Quelques secours que les Hongrois envoyaient aux habitants de Vienne, par le Danube, ont été arrêtés par les forces autrichiennes; le prince Schwarzenberg remplace le général d'Auesperg dans le commandement du corps d'armée que celui-ci avait su maintenir intact. De part et d'autre, il règne une grande activité. Tous les jours qui s'écoulent nous apportent un présage de plus que la lutte qui s'engage sera longue et pénible; la question d'ailleurs n'est pas seulement autrichienne, elle est allemande avant tout. Ce qui le prouve, c'est l'assemblée nationale de Francfort qui se divise. La gauche de cette

assemblée, composée de 150 membres, environ, vient de signer une adresse pour engager les Viennois à la résistance. Une députation de cinq membres est partie pour Vienne, afin de porter cette adresse. Le pouvoir central, pendant ce temps, n'est pas resté inactif; il ne fait pas connaître encore les mesures qu'il a prises; mais il n'est pas douteux qu'il ait fait avancer quelques troupes de l'Empire vers les frontières de l'Autriche.

Voici ce que nous dit une autre correspondance de la même date : A quatre heures de l'après-midi, la situation était celle-ci : Jellachich, après s'être montré aux portes de Vienne, battait en retraite du côté de la Styrie, dans la crainte des Hongrois qui n'attendaient, pour entrer sur le territoire autrichien, que l'assentiment de l'assemblée constituante. Mais celle-ci hésitait à le donner. Le comte Auesperg avait abandonné sa position menaçante du Belvédère, et à la suite de négociations avec la diète, il s'était retiré, en quittant le commandement des troupes qu'il avait sous ses ordres. Quant à l'empereur, il paraît s'être décidé à diriger vers la Moravie. On sait que c'est dans cette province que les Slaves veulent transférer le siège de l'assemblée nationale autrichienne.

Les députés du camp hongrois ont annoncé que les troupes hongroises avaient franchi la frontière et étaient prêtes à combattre pour la liberté.

La population de Vienne veut absolument attaquer les Croates. La garde nationale occupe en ce moment la position que les troupes d'Auesperg ont quittée. Le prince de Schwarzenberg commande les troupes en remplacement de M. d'Auesperg, qui est maintenant à Ingersdorf.

Le conseil communal de Vienne, a fait faire 70,000 cartouches avec balles. La landsturm est organisée.

On évalue à 30,000 le nombre des personnes qui ont quitté Vienne, depuis les derniers événements. On a annoncé qu'il y avait aux environs de Bruck des bataillons nombreux et bien organisés de la landsturm hongroise. Ils ont déclaré qu'ils n'attendaient que la permission de la Diète de Hongrie, pour attaquer Jellachich. On dit qu'une partie des troupes impériales arrivées de Presbourg, s'est fortifiée dans les plaines du Danube, en sorte qu'elles forment avec Jellachich et Auesperg une chaîne assez forte et cernent Vienne de ce côté.

On assure que pour soumettre Vienne, on aurait l'intention de l'assommer en la cernant.

Hier, à midi et demi, les Croates ont attaqué les avant-postes. On a fait de nouvelles barricades. On demandait du canon. On voyait arriver des hommes armés par masses. Les Croates ont attaqué la garde nationale sur la ligne devant le Stubenthor. On a pointé des canons sur le bastion. Les Croates ont eu 15 morts et la garde nationale deux blessés. Quatre heures : la canonnade continue devant le Stubenthor; les Croates tirent à mitraille. La garde nationale amène des canons au galop. On dit que le ministère a donné sa démission et que l'empereur a chargé Windischgrätz de la formation d'un ministère.

PESTH, 7 octobre. — Kossuth, arrivé ici hier soir, et qui a paru aujourd'hui à la séance des représentants d'aujourd'hui, a été accueilli avec une joie indicible; il a dit que 50,000 hommes le suivaient, et qu'il suffirait d'un seul mot de l'Assemblée pour en avoir 300,000 sous les armes. Avant-hier ont été amenés ici 1,800 Croates prisonniers. 400 soldats des confins que Jellachich avait laissés en arrière pour couvrir sa fuite, ont été taillés en pièce par les habitants de Stuhlweissenbourg. Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on connaît l'importance de la défaite que Jellachich a essuyée le 29 septembre. On a trouvé plus de 400 fossés comblés de morts. Le général Neustaedter et un aide-de-camp de Jellachich ont été tués.

CRACOVIE, 11 octobre. — Une nouvelle agitation règne ici : les événements de Vienne ont eu leur contre-coup. Il y a de nombreuses collisions entre les militaires et les bourgeois. Hier on a affiché une caricature représentant le ministre Latour, Metternich est près de lui et la garde. Le peuple a empêché les agents de police de l'arracher, il en résulte un conflit, mais les agents ont eu le dessus, ils ont fait intervenir une patrouille. Des mesures sont prises pour faire occuper Cracovie par les Russes; ceux-ci établiront un grand camp près de Michalowice, tout près de Cracovie. Le gouverneur Jalewski et le général Jellik y sont allés plusieurs fois et ont eu des conférences avec le général russe.

BERLIN, 13 octobre. — Tous les chefs démocratiques ont convoqué, pour le 15, une grande réunion populaire, il s'agit de présenter, en masse, une pétition demandant le renvoi du ministère et son remplacement par un cabinet Waldeck, le renvoi du général de Wrangel, amnistie pour tous les détenus politiques, etc. Il paraît que les autorités sont sur leurs gardes; les troupes sont consignées dans les casernes, et les chefs ont reçu l'ordre de les tenir prêtes à marcher au premier signal.

Nous trouvons dans la *Gazette d'Augsbourg* et celle de *Cologne* quelques nouveaux détails que nous ajoutons à ceux que nous avons déjà donnés sur la personne, le caractère et les vues de Jellachich.

Joseph Jellachich de Buszin est âgé d'environ quarante-cinq ans, de moyenne et forte stature; tête chauve comme César, front élevé, nez aquilin, sourcils épais, œil doux mais perçant.

Le type de sa physionomie est méridionale et exprime l'énergie et l'assurance. Versé dans la littérature allemande, il parle l'allemand comme sa langue maternelle; au reste, il ne parle pas moins bien le magyar et même l'italien.

Jellachich est célibataire et sans fortune. Il était encore dernièrement colonel d'un régiment de troupes frontalières; il est vrai que sur les frontières un colonel vaut un prince. D'où vient cependant l'immense considération dont il jouit parmi les siens? Un mot suffit pour dévoiler ce secret : Jellachich est un homme du peuple; né d'une mère croate, il met son orgueil à être un Croate et à faire à son peuple la position qui lui est due, et principalement en Hongrie.

Lorsque, après les événements de mars, les Madgyars obtinrent de l'empereur que les frontières seraient aussi incorporées à la Hongrie, ce qui n'avait jamais eu lieu jusque-là, une insurrection contre les empiétements des Madgyars eut aussitôt éclaté, si les frontalières eussent eu un chef. Le pays en demanda un, et acclama le colonel Jellachich. Ce cri fut entendu à Vienne.

Jellachich fut nommé général et ban, et quelques semaines après lieutenant-feld-maréchal, afin qu'il pût devenir commandant en chef, ce qui est sans exemple dans les annales de l'armée autrichienne, même en temps de guerre. Jellachich est également le premier de sa nation, qui ait été nommé en même temps ban et commandant général.

Son élévation en avril a-t-elle eu lieu afin qu'il pût jouer le rôle qu'il joue aujourd'hui? Il est certain que de hauts personnages déclaraient déjà alors que l'Autriche ne pourrait plus exister dorénavant que comme un empire slave.

La nouvelle des événements de Vienne a produit à Munich une sensation extraordinaire. Des dispositions militaires sont prises par le gouvernement, décidé à s'opposer à tout mouvement.

Non-seulement il a été assigné à toutes les troupes, y compris la landwehr et les corps-francs, les endroits où elles se réuniraient dans les différents quartiers de la ville, en cas de mouvement; mais ces dispositions vont jusqu'à indiquer aux

troupes leur ligne de retraite, si l'insurrection avait le dessus. C'est là qu'elles attendraient des renforts militaires pour reprendre l'attaque.

Les divers régiments de l'armée ont en même temps reçu des instructions qui prouvent que Munich et Francfort sont et veulent être d'accord.

Le pouvoir central et les troupes impériales, l'obéissance de ces dernières au premier, et le pouvoir de celui-ci dans les affaires militaires, forment le caractère de ces instructions.

On s'attend à voir marcher, d'ici à quelques jours, une armée impériale sur Vienne, mais l'on s'attend aussi à une diversion à Berlin, où les démocrates se préparent activement à renverser le parlement de Francfort.

Les nouvelles de Berlin sont du 13. Toujours beaucoup de mouvement dans les clubs, qui se préparaient à envoyer une députation à Vienne, et qui organisaient pour le 15 une grande manifestation populaire pour demander au roi le renvoi des généraux Pfluel et Wrangel. Du reste, de l'agitation dans les rues, mais pas de désordre.

Banquet des Typographes.

On lit dans la République du 17 octobre :

« Avant-hier dimanche a eu lieu le banquet annuel de la Typographie parisienne, en commémoration du tarif consenti entre patrons et ouvriers il y a six ans.

« Huit cent cinquante ouvriers se trouvaient à cette fête, que les agents de la police monarchique empêchèrent l'année dernière. Les rigueurs gouvernementales et les persécutions de toutes sortes qui pèsent sur la presse et condamnent les typographes à un chômage désastreux depuis bientôt quatre mois, n'ont heureusement pas restreint le nombre des ouvriers, car jamais aucune de leurs assemblées n'avait été plus nombreuse.

« Les Représentants du peuple Pierre Leroux, Martin Bernard, Corbon, Doutré et Peilletier, tous typographes, assistaient, avec quelques délégués du Luxembourg, à ce banquet fraternel, qui était présidé par le citoyen Gerdès, patron.

« Le citoyen Joseph Mairé, naguère poursuivi pour ses opinions démocratiques et l'un des organisateurs du banquet, a tracé l'histoire du tarif, objet de la réunion. Dans cette exposition, le nom de l'ex-président de la commission des travailleurs, auquel on avait eu la délicate attention de garder une place, ayant été prononcé, la salle entière s'est levée comme un seul homme aux cris plusieurs fois répétés de : *Vive Louis Blanc !* L'orateur a terminé par le cri : *Vive la République démocratique et sociale !* qui a été accueilli avec le même enthousiasme.

« Le citoyen Martin Bernard a pris ensuite la parole, et, dans un toast : *à l'Imprimerie !* il s'est appliqué à démontrer la part que l'imprimerie a eue dans toutes les révolutions depuis quatre siècles. Arrivant à la révolution de 1848, il a dit que les typographes formaient la tête de la colonne de la civilisation, et qu'ils devaient rester fermes à leur poste.

« Le Représentant de la Loire, écouté religieusement, a excité la plus grande admiration, et des bravos ont accueilli son discours, couronné par le cri : *Vive la République démocratique et sociale.*

« Le président, pour lui témoigner la satisfaction de l'assemblée, a donné l'accolade fraternelle au détenu du Mont-Saint-Michel.

« Après Martin Bernard, le citoyen Pierre Vinçard a porté un toast : *À l'Avenir !* qui a causé une heureuse impression.

« Pierre Leroux, dans un toast : *À la République !* a voulu aussi payer son tribut de regrets et de consolation aux exilés et aux captifs.

« Il a appris à ses collègues d'autrefois que c'était en partageant leurs travaux que le socialisme avait germé en lui. Le vieux philosophe a électrisé l'auditoire dans son exposition succincte.

« Le citoyen Doutré, Représentant du Rhône, dans quelques paroles chaleureuses, a rappelé à ses confrères ce qu'il avait souffert à Lyon pour combattre l'exploitation de l'homme par l'homme, pour y appliquer ce même tarif que l'on faisait aujourd'hui. Son discours a été terminé par une promesse formelle de défendre avec le même courage, la même foi, la même abnégation, la cause des classes laborieuses à l'Assemblée nationale, comme il la défendait à Lyon au milieu des ouvriers ses frères.

« Le vice-président de l'Assemblée nationale, le citoyen Corbon, s'est levé à son tour, et a adressé un toast : *Aux corporations ouvrières !* Dans quelques mots improvisés, il a fait entrevoir un avenir meilleur à ses auditeurs, après leur avoir dit combien il était fier d'être aussi un des fils de Guttemberg. Comme le cri : *Vive la République !* qui finissait son toast, était accueilli avec froideur, il s'est levé de nouveau pour y ajouter : *démocratique*, en faisant remarquer qu'il ne comprenait pas qu'il y eût de République démocratique qui ne fût sociale. Cette observation ne satisfaisant pas encore unanimement l'assemblée, il a enfin porté un toast : *À la République démocratique et sociale !*

Mais l'événement capital de cette réunion, c'est le toast porté : *À la liberté de la presse !* par le citoyen G. Duchêne, condamné récemment à un mois de prison pour avoir signé le numéro-spécimen du *Peuple*.

« Dire que la réunion n'a pas voulu entendre les sept orateurs encore inscrits, dire que l'un des Représentants a embrassé le jeune orateur, auquel on tendait la main de tous côtés, c'est exprimer la valeur de ce discours, qui flagelle avec énergie les tendances de la réaction.

Réunis à dix heures du matin dans le salon du citoyen Leylon, à la barrière de Sèvres, les convives se sont séparés à trois heures de l'après-midi, emportant un profond souvenir de cette fête fraternelle, qui les réunissait pour la première fois depuis la Révolution de février.

On lit dans le *Daily-News* du 16 :

« Le citoyen Dufaure, au ministère de l'intérieur, saura faire respecter les préfets, ses ordres, son administration ; et le gouvernement central reprendra sur les provinces une influence qui était perdue. Pour une bonne et loyale élection, il importait qu'il y eût au ministère de l'intérieur un homme ferme, d'un esprit élevé et respecté. Cette élection d'un président est une très-sérieuse épreuve, non seulement pour les candidats et les parties, mais pour la République elle-même. Mieux vaut assurément, pour cette épreuve, une administration commandée par des hommes capables et respectés, une République enfin

où les classes moyennes et éclairées auront leur rang, leur influence et leurs représentants, qu'une foule poussant des clameurs avec un drapeau rouge, menaçant les propriétaires avec des forces militaires qui eussent été plutôt des agents de police et des geôliers que la garde et l'ornement du principe. »

Note de la rédaction. Ainsi soit-il !

On lit dans l'*Observateur de Pau* :

PARJURE DU CITOYEN DENJOY.

Le citoyen Denjoy a eu le front de jurer, en pleine tribune, qu'il n'avait jamais eu la pensée d'insulter ses collègues de la Montagne, en leur prêtant les intentions sanguinaires que la calomnie enragée des légitimistes a attribuées aux républicains de Toulouse.

Or, nous donnons ici la preuve que le citoyen Denjoy, après avoir menti comme un planteur d'osanores, a aggravé son mensonge d'un parjure impudent :

Courrier de la Gironde du 2 octobre.

« M. de Lamartine veut, pendant ces premières années, ce que M. Barrot a eu raison d'appeler une Convention permanente : mais qu'il y prenne garde : son ami (il est question, dans les lignes qui précèdent est extrait, de M. Ledru-Rollin), ne veut cette nouvelle Convention qu'avec tous les agréments de la première, les assistants, la propagande, etc., etc. Et comme en toutes choses il faut vouloir les moyens quand on veut la fin, les moyens pour en revenir là ne pouvant être que la guillotine, comme en 1793, ces messieurs ne reculent probablement pas devant la perspective, je me trompe, devant la sainte nécessité de la guillotine. Aussi bien, tant qu'à Paris on célébrait la Convention et l'on en provoquait une seconde, au même instant à Toulouse, on criait : *Vive la guillotine* dans les rues. Ceux-ci du moins avaient la sincérité et le courage de leur conviction. »

Signé : DENJOY.
De l'Assemblée nationale, le 27 septembre.

Moniteur du 1^{er} octobre.

Est-ce clair ? M. Denjoy jure le 30, à la tribune nationale, le contraire de ce qu'il a écrit et signé, le 27, dans un journal... Est-ce là de la sincérité ? — Non, mille fois non !... Cela s'appelle partout et dans le langage de tous les partis, un infâme et odieux PARJURE !

Nouvelles d'Italie.

TURIN, 17 octobre. — On assure que des troupes vont être envoyées immédiatement dans les duchés, et que dans celui de Plaisance il se fait une levée en masse par ordre du gouvernement Sarde.

Cette nouvelle porterait à croire que Charles-Albert ne renonce pas aux droits que lui a conférés le vote sur l'annexion des duchés à ses états héréditaires.

— Trois hongrois, qui ont déserté de Milan, sont venus demander à être incorporés dans le corps franc. On les a habillés et équipés hier. D'autres de leur camarades viennent aussi d'arriver. Ce sont de beaux jeunes gens, pleins d'ardeur pour la cause de l'indépendance.

BRESCIA, 14 octobre. — Sur tous les murs de notre ville, on peut lire ces quelques mots : *Vive la Hongrie, vive l'Italie, mort aux Allemands !* L'archiprêtre de Bagolino, qui s'est fait un nom dans la guerre insurrectionnelle, et que Garibaldi appelait colonel, est à la tête d'une colonne forte de 500 hommes. Grasselli, qui avait été arrêté, a été rendu à la liberté.

— On annonce que des troubles viennent d'éclater à Trieste et que toute la Dalmatie est en pleine insurrection. Un comité de salut public a été installé à Trieste. Peu à peu le contre-coup de la révolution de Vienne se fera sentir dans toute l'Allemagne.

MILAN, 12 octobre. — Une escaramouche a eu lieu dans un quartier entre les Hongrois et les Croates ; il y a eu plusieurs blessés. Quelques officiers hongrois se sont rendus en députation chez Radetzki, pour obtenir de quitter l'Italie, et ont été, pour tout accueil, emprisonnés. Mais les autres officiers, à la tête de quelques-uns de leurs hommes en armes, ont protesté et ont délivré les prisonniers. On ne s'en est pas tenu là. Ils ont donné deux jours au feld-maréchal Radetzki pour faire sa réponse. Si elle n'est pas favorable, les Hongrois passeront outre et partiront.

Divers bruits circulent aujourd'hui sur le résultat de cette protestation. Les uns disent que Radetzki a accordé aux Hongrois l'autorisation de départs ; d'autres, que le rusé général cherche à gagner du temps, afin de laisser arriver les Croates qui lui aurait appelés pour s'opposer au départ des Hongrois. Il est impossible de rien affirmer aujourd'hui ; au milieu de tout cela notre population reprend courage et la troupe et particulièrement les officiers, a renoncé à son assurance ordinaire.

On nous annonce de Brescia qu'on s'y prépare à une nouvelle insurrection.

Ces dernières nouvelles, données par le *Courrier des Alpes*, sont antérieures à celles que nous avons données hier et avant-hier.

— Un fait très-grave est arrivé à Vérone : 600 Hongrois ont désertés et pris la route du Tyrol pour retourner dans leur patrie ; 100 Italiens les ont suivis.

— Les dernières nouvelles de Milan nous annoncent que l'effervescence est grande en cette ville. Radetzki fait fusiller les Hongrois sans pitié et pour le plus léger motif.

Le 14 octobre, pendant qu'un régiment hongrois passait la revue sur la place, plusieurs batteries d'artillerie sont arrivées et ont fait trois fois le tour du régiment, en signe de menaces ; après quoi on l'a fait entrer dans la citadelle, où sont plusieurs régiments croates. On a dû en faire périr un grand nombre, car la fusillade n'a pas cessé pendant plusieurs heures.

Actes Officiels.

Par arrêté du chef du pouvoir exécutif, en date du 16 octobre. M. Debelay, évêque de Troyes, est promu à l'archevêché d'Avignon, devenu vacant par le décès de M. Naudo. M. l'abbé Cœur, chanoine honoraire du chapitre de Paris, a été nommé évêque de Troyes, en remplacement de M. Debelay.

BOURSE DU 18 OCTOBRE.

Les lettres de commerce, datées de Vienne, des 12 et 13, annoncent que la capitale est cernée en partie par les troupes autrichiennes, qui veulent forcer la ville à capituler.

La rente débute en baisse à 68 50, pour remonter insensiblement jusqu'à 68 75, après avoir coté 68 85. C'est une légère amélioration de 10 c. sur la Bourse précédente. Le 3 0/0 arrive de 44 35 à 44 50. La banque de France fléchit à 1540.

Les chemins de fer faiblissent tous : Orléans fait 817 50 ; Avignon-Marseille 196 25 ; enfin le Nord seul se maintient à 360. Les transactions sont peu animées. La baisse semble éprouver un temps d'arrêt.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, le 18 octobre 1848.

Le citoyen de Montalembert a déjà eu plusieurs conférences avec le nouveau ministre de l'instruction publique. Le bruit court qu'il est parvenu à lui inspirer la résolution de prendre diverses mesures dont les amis d'une instruction vraiment nationale auront peu à s'applaudir.

— Au banquet d'hier, présidé par le citoyen Pierre Leroux, les ouvriers ont vivement applaudi les paroles des orateurs qui les ont engagés à supporter patiemment, même la misère extrême et les plus audacieux efforts de la réaction. Mais il est triste d'avoir à ajouter que certains agents réactionnaires sont soupçonnés, à tort ou à raison, de pousser à l'émeute ou aux manifestations turbulentes. Ils pensent sans doute en avoir besoin pour motiver les nouvelles lois qu'ils projettent. La législation d'octobre fera suite à la législation de septembre.

— Dans la grande bataille ministérielle qui a eu lieu dernièrement à l'Assemblée nationale, M. Dufaure, interrompant le citoyen Ledru-Rollin, déclarait que l'intention du ministère, entrant aux affaires, était de moins attenter à la liberté que ne l'avait fait le ministère précédent. Pourquoi donc contrairement à la loi sur l'armement des fortifications de Paris, le gouvernement actuel se permet-il de faire venir de Bourges des canons qui ne devraient quitter cette ville qu'en vertu d'une loi ? Penserait-il que l'état de guerre est suffisamment prononcé pour pouvoir profiter de l'occasion et armer les forts de Paris ?

Dans tous les cas, cinquante canons de siège sont arrivés ce matin à onze heures et demie par le chemin d'Orléans, et, d'après la direction qu'on leur donnait, c'est au fort de Vanvres qu'on les destine.

— Le journal la République du 18 a été saisi, pour avoir reproduit une lettre de Brest, au sujet des insurgés. Où allons-nous, juste ciel ? Où sont toutes les libertés promises et reconquises ?

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 17 octobre 1848.

L'élection du citoyen Bisette est annulée. (Agitation.)

Le citoyen Marie, ministre de la justice, dépose sur le bureau un projet de décret sur l'organisation judiciaire.

Voix. Renvoi dans les bureaux.

Le citoyen MARIE. Il serait urgent que le projet fût examiné promptement... Il serait possible qu'avant la rentrée des tribunaux (oh ! oh !) nous procédions à cette organisation. Le pouvoir judiciaire ne peut pas rester dans cette position précaire. Si ce projet est examiné bientôt, ce sera un bien. Je demande le renvoi du projet au comité de législation. (Non ! non !)

Le citoyen Marie, en descendant de la tribune, fait un geste de désespoir.

Un membre à gauche. Depuis que nous sommes arrivés ici, on ne fait que de présenter des projets de lois pour lesquels on demande l'urgence ; ils sont tous pressés, on les vote au pas de course, et nous faisons de la besogne assez fâcheuse. (Rires et rumeurs.)

Une voix. Ayez plus de respect pour l'Assemblée Nationale.

Autre voix. Ne mettez pas cela au *Moniteur*. (On rit.)

L'urgence est déclarée. Le projet sera mis à l'ordre du jour de demain.

On reprend la discussion de la constitution.

« Art. 85. Les juges de première instance, d'appel et de Cassation sont nommés à vie.

« Ils ne peuvent être révoqués, suspendus ni mis à la retraite que par un jugement pour les causes et dans les formes déterminées par les lois. — Adopté.

« Art. 86. Les conseils militaires de terre et de mer, les tribunaux de commerce, les prud'hommes et autres tribunaux spéciaux, conserveront leur organisation et leurs attributions actuelles jusqu'à ce qu'il y ait été dérogé par une loi. — Adopté.

Le citoyen président. La commission propose de supprimer les articles 87, 88, 89, attendu qu'ils trouveront leur place dans la discussion sur le conseil d'Etat. L'art. 90 a été voté dans la discussion sur la cour de comptes. Passons à l'art. 91 ; il est ainsi conçu :

« Les conflits d'attribution entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire seront réglés par un tribunal spécial de juges du tribunal de cassation et de conseillers d'Etat, désignés tous les trois ans en nombre égal par leurs corps respectifs.

« Ce tribunal sera présidé par le ministre de la justice. — Adopté.

La séance est levée à six heures.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 18 octobre 1848.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAST.

La séance est ouverte à midi et demi.

Le procès-verbal est lu et adopté.

L'Assemblée adopte sans discussion un projet de décret concernant un emprunt extraordinaire de 500,000 fr. à contracter par le département de la Somme.

On passe à la discussion du projet relatif à la majorité du jury.

« 1^{er}. L'article 347 du code d'instruction criminelle sera modifié comme il suit :

« La déclaration du jury contre l'accusé se formera sur le fait principal, sur les circonstances aggravantes, sur les questions d'excuse ou de discernement, à la majorité de plus de sept voix, sans pouvoir énoncer le nombre de voix ; le tout à peine de nullité.

« La déclaration des circonstances atténuantes aura lieu à la simple majorité.

Le citoyen Méaulle propose de maintenir ce qui existe, c'est-à-dire la nécessité d'une majorité de 8 voix.

Une discussion sans importance s'engage à ce sujet entre les citoyens Boudet, Combarel, Isambert et Martin.

Le citoyen Charamaule propose d'ajouter au second paragraphe de l'art. 93 les mots suivants : « Que l'Assemblée nationale aura envoyé devant elle. » Adopté.

L'art. 100 est adopté, moins les mots : « Soit devant le conseil d'Etat. » Les art. 101, 102, 103 sont annulés.

L'art. 104 est adopté, ainsi que l'art. 105, avec les mots : qui seront déterminés, au lieu de prévu.

L'Assemblée passe au chapitre VII : Administration intérieure.

Le citoyen Béchard ouvre la discussion générale.

La séance continue.

Le travail attrayant.

Le travail cesse d'être pénible et devient attrayant lorsqu'au lieu de peser sur les ressources, les efforts et la responsabilité d'un seul homme ou d'une seule famille, il repose sur une association de trois ou quatre cents familles bien pourvues de capitaux, de crédit, de machines et de science; lorsque le fonds sociétaire, argent, terres, bestiaux, bâtiments, outils et machines sont représentés en actions négociables ou remboursables de manière à laisser au capitaliste toute sa liberté d'option; lorsque divisé par séries de classes, de genres d'industries, d'espèces ou de variétés de fonctions, il offre à la série des goûts, des vocations, des aptitudes, une tâche d'autant plus facile qu'elle n'est qu'une parcelle du travail commun et qu'elle n'est également déterminée que par la libre option du travailleur.

Le travail est attrayant, lorsque, rendu indépendant d'un minimum de nourriture et d'existence qui est assuré par l'association à tous ses membres, il devient le point d'honneur de l'esprit de corps, le seul but d'activité sociale, un achèvement aux grades, aux honneurs, aux distinctions de l'autorité pour chacun des progrès du talent; lorsque l'autorité qui le dirige dans chaque groupe est le résultat de l'élection, et que cette autorité est accessible à l'ambition de tout homme au moins dans sa spécialité prédominante.

Le travail est attrayant lorsqu'à cette liberté d'option de la fonction spéciale pour laquelle on se sent né, on ajoute la liberté de reporter sur d'autres fonctions le restant de son activité, de ses goûts et instincts; lorsque par des séances courtes et variées, par des changements de groupes, de réunions et de lieux, on échappe à la lassitude de la tâche et du plaisir.

Le travail est attrayant, lorsqu'à cette multiplicité de fonctions rendues faciles se joint le charme des relations avec des associés polis par la même éducation, variant eux-mêmes à chaque série et ralliés en groupes par les mêmes goûts; lorsque, stimulés par une noble émulation, par la gaieté et l'ardeur des intrigues inoffensives, les hommes, les femmes, les enfants, les individus de toutes fortunes peuvent, sous les yeux de tous, mais sans amalgame permanent et obligé, participer à la même œuvre et se confondre fraternellement.

Le travail est attrayant, lorsqu'il est inévitablement productif, lorsqu'il offre un facile accès à la propriété actionnaire et au bien-être; lorsque les bénéfices qu'il répartit proportionnellement au concours en capital, travail et talent, sont payés distinctement à chacun, homme, femme ou enfant, d'après la constatation des séances données, et d'après la part affectée à chaque industrie, en raison de sa nécessité, de son utilité ou de son agrément.

Le travail est attrayant, lorsqu'il ouvre une voie de fortune par la vérité et la justice, par la coïncidence permanente des deux intérêts individuel et général; lorsqu'il est garanti contre les fraudes et les rapines intermédiaires de la spéculation et du commerce, lorsqu'il facilite à la fois l'instruction et l'exercice physique, lorsqu'il développe et équilibre par contrepoids les sens et l'esprit, les passions, les instincts et les facultés.

Le travail est enfin attrayant, lorsqu'il se fonde sur la combinaison des travaux domestiques, agricoles et manufacturiers, lorsqu'il s'exerce dans des lieux non-seulement spacieux et salubres, mais encore luxueux et confortables, lorsque les costumes, les emblèmes, les distinctions glorieuses, le double luxe de l'art et de la nature lui donnent l'éclat et la solennité des fêtes; lorsque la merveilleuse création des machines, venant racheter l'homme du joug de la matière, remplace son bras par son levier, son faible effort par sa puissance, et lui épargnant toute l'ingratitude de l'œuvre, ne lui laisse que le rôle de directeur, de dominateur, de souverain. (Democratie.)

Chronique locale.

Le concert qui devait avoir lieu hier jeudi au Jardin-d'Hiver avec MM. Mayer, Ulliele Feitlinger, Mesdames Cabel et Naldi, a été remis à aujourd'hui vendredi.

— La Société de l'Ordre se disloque; d'abord des républicains tièdes avaient consenti à en faire partie, mais voulant savoir quel était le véritable but de la Société, et n'ayant pu le savoir, ils se sont retirés. Sous peu, nous espérons pouvoir donner la publicité à un ordre du jour de cette compagnie, plusieurs de ses membres sont pourvus de poignards qui, dans un fourreau, sont adaptés à leur habit par une petite chaîne. Il y a quelques jours, que des tromblons leur ont été distribués, du moins si ce n'est pas à tous, c'est aux principaux membres.

— On écrit de Bourg :

« Ce matin, de bonne heure, la générale battait dans les rues de notre ville; le feu venait de se déclarer dans un corps de bâtiment dépendant de l'hospice de Saint-Lazare. Notre population et tous les corps de la garnison s'y sont aussitôt portés. Grâce au zèle et au dévouement que chacun a déployés, malgré une pluie battante, on a pu maîtriser le feu qui n'a endommagé qu'une buanderie et quelques fourrages. »

— Le citoyen Jouve de Borre, commissaire général pour la politique dans les départements du Rhône, de l'Ain et de Saône-et-Loire, est arrivé dimanche dernier à Nantua, venant de Belley. Il paraît que depuis le déplacement de la seconde ligne des douanes, il s'introduit en France une grande quantité de poudre, et c'est pour aviser au moyen de faire cesser la contrebande que le citoyen commissaire aurait, nous assure-t-on, fait le voyage de Belley et Nantua.

Le citoyen Jouve a, dit-on, annoncé qu'un commissaire spécial serait établi dans notre ville. (ECHO DE L'AIN.)

— On écrit de Privas, le 17 octobre :

« Notre petite cité a été mise en émoi ces jours-ci par la disparition subite d'une jeune fille qu'on disait avoir été enlevée par un agent de remplacements militaires logé chez ses parents. Pendant que la police, sur la dénonciation de ce fait, se livrait à des recherches pour découvrir le lieu où les fugitifs avaient pu se réfugier, ceux-ci ont tout-à-coup reparu et annoncé la résolution de s'épouser. On croit que le mariage sera célébré demain.

— Le citoyen Briot, docteur ès-science, professeur à la faculté des sciences de Lyon, est nommé professeur au Lycée Bonaparte.

— Par suite des pluies de ces deux derniers jours, le Rhône ne s'est que légèrement élevé, mais il augmentait encore ce matin.

— Un journal dit que depuis le déplacement de la seconde ligne des douanes, il s'introduit en France une grande quantité de poudre sur les frontières de Suisse.

— Des travaux d'une grande utilité s'achèvent en ce moment aux portes de Lyon. Le beau pavage en chaussée qui vient d'être établi dans toute la longueur du quai d'Herbouville et du faubourg de Bresse est près d'être terminé, ainsi que le raccordement du pavé avec le pont de la République.

— On écrit de Marseille :

« Un sinistre est arrivé à la poudrière de St-Chamas. Quatre des moulins employés à la fabrication des poudres ont sauté.

« Par un hasard inouï, personne n'a été victime de cet accident.

« On ignore les causes du sinistre.

« Nous tenons ces renseignements de source authentique et nous les publions afin de prévenir les versions mensongères qui pourraient se répandre dans le public. »

— Demain samedi, aura lieu, ainsi que nous l'avons annoncé hier, le grand concert vocal et instrumental donné dans la salle du cercle musical au bénéfice de M. et Mlle Feitlinger, assisté par la musique du 9^e dragons, que nous avons déjà pu apprécier plusieurs fois. Ce concert ne peut manquer d'attirer; du reste, le talent des deux artistes en faveur desquels il a lieu fait un devoir à tous les amateurs de ne pas y faire défaut.

Nous avons donné hier le programme de cette soirée musicale; le choix des morceaux engagera tous les dilettanti à se procurer des cartes à l'avance; car on nous assure qu'une bonne partie de la salle est déjà retenue.

— Le premier convoi des Parisiens, se rendant en Afrique pour fonder le village de St-Cloud, est arrivé hier dans nos murs et reparti ce matin. Nous avons en mains une pétition de ces citoyens et des renseignements que nous publierons demain.

— On nous prie d'insérer la déclaration suivante en réponse à une note que nous avons accueillie dans un de nos derniers numéros :

Considérant que le travail des drapeaux est un travail exceptionnel, la Société admet à participer au dit travail, tous citoyens capables de l'exécuter, à parts égales, sans égard pour la position des maîtres ou ouvriers, et aux mêmes conditions.

Chanté, A. Fernet, Ronzière, Savette.

Spectacles du 20 octobre.

GRAND-THÉÂTRE. — Le Domino Noir, op.; Un Chef-d'œuvre inconnu, dr.

CELESTINS. — Le Maréchal Ney, dr.; Avoué et Normand, v.

COLISÉE. — Relâche. Demain, représentation extraordinaire de François de Badi.

Espagne.

MADRID, 11 octobre. — Le tremblement de terre dont je vous ai entretenu s'est fait sentir également dans plusieurs parties de l'Espagne. Ce sont les grands et vieux édifices qui en ont le plus éprouvé les effets. A Montarde, le clocher de l'église a été renversé; dans plusieurs localités de la capitale, des maisons se sont écroulées. Les fidèles s'enfuyaient des églises, les prisonniers secouraient en jetant des cris des barreaux de leurs prisons.

Un sergent vient d'être fusillé à la Corroque par suite de l'insubordination de la conscription progressiste qui se poursuit. D'autres personnes ont été condamnées à la détention, et M. Somoza à une prison perpétuelle.

Le procès de la dernière conspiration s'instruit à Barcelonne. On dit que sept militaires au moins seront condamnés à mort.

Il vient d'arriver ici un prisonnier qu'on dit être un brigadier carliste arrêté à Irun.

Le palais que Christine avait acquis de la marquise de Santa-Cruz, et qu'elle a fait splendidement réédifier, est enfin achevé.

On dit qu'elle cherche à le vendre à la nation. Dans ce cas, elle n'est pas femme à y perdre.

Un décret de la Gaceta porte que la campagne de la Catalogne comptera double pour l'avancement et le service des troupes. Cette mesure exceptionnelle prouve combien peu Narvaez compte sur elle.

(Journal du Peuple.)

— On écrit de Barcelone, le 9 octobre, au Constituant de Toulouse :

« Le plomb meurtrier a frappé ce matin à six heures, dans les glaces de la citadelle, trois victimes des dissensions politiques dont l'Espagne est le théâtre depuis tant d'années. Sur quatre condamnés à mort jusqu'à présent, trois ont déjà payé de leur vie le crime d'avoir voulu délivrer leur patrie du joug affreux qui l'opprime. Le quatrième, Appellani, lieutenant-colonel, a dû sa commutation à sa conduite antérieure et aux pressantes sollicitations de sa femme.

« On assure que Cordova a voulu être lui-même témoin de l'exécution, ce qui lui aurait valu, de la part de l'un des trois condamnés, une de ces apostrophes dont devrît rougir tout général qui aurait des sentiments vraiment libéraux. La commission militaire poursuit son travail avec une incroyable célérité, et le glaive de la loi s'appesantira encore sur bien d'autres têtes malheureuses. Cordova vient d'acquiescer par le fusillement de ce matin un nouveau titre à la bienveillance de la jeune reine. Le sang de ces infortunés, victimes de leurs erreurs politiques, et de tous ces autres malheureux frappés d'ostracisme, seront autant de services rendus au régime du sabre de Narvaez. Plût à Dieu que ce sang fût le dernier versé pour la cause du peuple. »

Nouvelles diverses.

On lit dans la Réforme :

« Les feuilles légitimistes sont toutes joyeuses d'une relation de l'ECHO du Midi, à propos d'un banquet démocratique qui a eu lieu à Montpellier. Parmi les affreuses clameurs dont les convives, au sortir de table, ont effrayé la cité, l'ECHO du Midi a entendu crier : Vive la potence !

« Oh ! pour le coup, l'ECHO du Midi se venge lui-même. Vive la potence ! est un cri royaliste. Nous n'avons pas oublié que M. Duplessis-Grenédan a demandé le rétablissement du gibet en 1815, et que M. de Trinquelague, appuyant la motion, en faisait ressortir les avantages par cette considération, que la guillotine était un instrument embarrassant et d'un déplacement difficile, tandis que l'autre système était à la portée de tout le monde, puisqu'il suffisait d'un bout de ficelle et d'un clou !

« M. de Trinquelague est mort premier président sous la royauté. »

— Une lettre, reçue de la baie d'Hudson par l'amirauté, a fait renaître l'espérance de voir revenir le capitaine Franklin, à la recherche duquel une expédition a été envoyée dans les mers polaires. Des Esquimaux auraient vu, près de la côte à l'Est de la rivière Mackensie, deux grands navires montés par des blancs, et, si leur rapport est exact, on aurait lieu de croire, d'après la position indiquée et l'eau étant profonde pendant l'été entre la rivière Mackensie et le détroit de Behring, que l'aventureux navigateur aurait enfin franchi ce passage nord-ouest si longtemps entrevu par les géographes.

— CHOLÉRA. — Les journaux anglais annoncent qu'il n'y a plus d'illusions à se faire, et que le choléra est réellement à Londres. Leur langage est d'ailleurs rassurant, et ce qui le sera davantage, c'est l'arrivée de la reine qui a quitté l'île de Wight malgré ces nouvelles, et s'est rendue à Windsor.

Quoiqu'il paraisse certain que le choléra va prendre en Angleterre du développement, le public est loin d'être en proie aux craintes et aux vives appréhensions qui augmentèrent considérablement le nombre des victimes dans l'épidémie de 1832. La commission sanitaire s'est prononcée pour la création d'hôpitaux supplémentaires et d'infirmières flottantes. En Irlande, la commission de santé a conseillé au contraire l'organisation de secours à domicile et de dispensaires qui fonctionneraient nuit et jour : les personnes dont le domicile habituel serait dans des conditions défavorables seraient seules admises dans les hôpitaux ordinaires.

— UN DUEL A L'ALCOOL. — Un journal de Nantes raconte que deux petits propriétaires de la Vendée viennent de vider un différend d'un façon singulière. Atablés en tête à tête, ils se sont fait servir un litre d'eau-de-vie qui a été absorbé en quelques minutes; un second litre a été apporté et bu avec non moins de rapidité; puis est arrivé un troisième litre qui n'a pas éprouvé plus de difficulté à disparaître. Cependant, une quatrième bouteille est servie aux deux adversaires, qui ne veulent pas demeurer en affront, et se mettent en devoir de la vider. Malheureusement, ils n'en eurent pas le loisir. L'un d'eux, subitement saisi de violentes coliques, expire bientôt, tandis que l'autre tombe en quelques instants dans une paralysie à peu près générale.

— Le deuxième convoi des colons de l'Algérie est parti hier matin, à huit heures, du quai Saint-Bernard en présence du citoyen Trélat, président de la commission. Une foule de curieux assistait à ce départ, saluant de ses sympathies ces braves ouvriers qui vont en Algérie demander au travail le pain qui leur manque en France.

Le capitaine Sauvage, du 10^e bataillon des chasseurs à pied, a été désigné par le ministre de la guerre pour diriger ce convoi jusqu'à sa destination. On lui a adjoint le citoyen Ribes, aide-major à l'hôpital du Gros-Caillois, et le citoyen de Héricourt, officier d'administration des subsistances militaires.

Le convoi sera remorqué jusqu'à Corbeil par le bateau à vapeur le Neptune. On pense que quinze jours suffiront pour arriver à destination.

L'affluence des colons qui se présentent pour l'Algérie, a déterminé la commission à faire partir deux convois par semaine. Le troisième départ aura lieu le jeudi 19 octobre et sera dirigé sur Mostaganem. Les territoires sur lesquels les colons de ce convoi seront installés sont ceux de la commune d'As-I-Mamach et de la Vallée des Jardins. (Democratie pacifique.)

Bourse de Paris, du 18 octobre 1848.

Cinq pour cent.....	68 75	Emprunt Romain.....	62 76
Dito, fin courant....	68 80	Emprunt Belge 1840....	77 50
Trois pour cent.....	44 40	Actions de la banque....	1540 00
Dito, fin courant....	44 25	Obligations de la ville..	00 00
Quatre pour cent.....	00 00	Obligation piémontaise..	875 00
Rente de Naples.....	80 50	Quatre canaux.....	842 50
Dette active d'Espagne..	00 00	Jouissance des 4 canaux..	00 00

CHEMIN DE FER.

Saint-Germain.....	300	Orléans-Bordeaux.....	370 00
Versailles, rive droite. d.	400	Nord.....	360 00
— rive gauche.....	98 70	Paris-Lyon.....	362 50
Paris-Orléans.....	625 00	Paris-Strasbourg.....	335
Paris-Rouen.....	385 50	Tours-Nantes.....	318 75
Rouen-Hâvre.....	187 00	Montereau.....	00
Marseille-Avignon.....	200	Dieppe.....	00
Strasbourg-Bâle.....	83 75	Charleroy.....	00
Centre.....	235 00	Lyon-Avignon.....	00
Amiens-Boulogne.....	00	Fampoux.....	00

ANNONCES.

MAGASIN DE L'EUROPE,
rue Bellecour, 26.

Vente par liquidation de toutes les marchandises consistant en Soieries, Draperies, Schals, Lainages, Ronneries, Nouveautés, Bonneterie, Fourrures, sur le prix desquels il sera fait un grand rabais.

Vaste magasin de l'Europe, à louer de suite, ensemble ou séparément.

On désire de suite, une jeune orpheline ou une dame veuve, de 20 à 25 ans, ayant reçu de l'instruction, pour gérer une Librairie, Cabinet de lecture et un petit ménage.

S'adresser au Bureau du Journal, ou à M. Berth, poste restante.

L'OFFICE PARISIEN se charge des abonnements à tous les journaux de Paris, à des conditions plus économiques que par tout autre mode d'abonnement, même direct.
S'adresser au Salon de Lecture, place de l'Herberie, 2.

Le directeur-gérant, FAURES.

Imprimerie de veuve Arné, gr. rue Mercière, 44.